



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

musées

Question écrite n° 121614

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le budget 2010 de l'établissement public de Fontainebleau. Il aimerait disposer, comme certains de nos concitoyens, du compte de résultat faisant apparaître les principaux postes de dépenses et de recettes. S'agissant de celles-ci, il souhaite une explication à la formulation figurant dans le PAP 2010 qui évoque une perte de recettes liées au changement du statut : il souhaiterait savoir de quelles recettes il s'agit. Enfin il lui demande de bien vouloir lui indiquer le nombre de visiteurs accueillis dans le domaine et le montant des recettes qui ont été perçues grâce à ces visites.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121614

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 novembre 2011, page 11724

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)